



### **GROUPE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE (G.I.E.) DU LYCÉE FRANÇAIS DE STAVANGER**

Le Groupe d'Information et d'Échange du Lycée Français de Stavanger est une instance de concertation ayant un rôle consultatif, qui a pour vocation l'information des parents d'élèves par le canal de représentants élus mais qui ne détient aucun pouvoir décisionnel.

IL PEUT ABORDER TOUTE QUESTION RELATIVE À L'ACTIVITÉ DU LYCÉE À L'EXCLUSION :

- Des méthodes et des orientations pédagogiques qui sont de la compétence des inspecteurs de l'Éducation Nationale ;
- De la nomination des professeurs qui est de la responsabilité de la Mission Laïque Française ;
- De la gestion financière du lycée qui est du ressort de l'entreprise Total E & P Norge AS ;
- Des niveaux de classes encadrés qui sont du ressort de l'entreprise Total E & P Norge AS.

LE G.I.E EST COMPOSÉ DE :

- Membres de droit :
  - Le proviseur, Président de séance ;
  - 2 professeurs : 1 représentant des enseignants du secondaire et 1 représentant des enseignants du primaire ;
  - 2 parents élus : 1 par les délégués des cycles 1, 2 et 3 en primaire et 1 élu par les délégués des classes secondaires ;
  - Un représentant de l'entreprise Total E & P Norge AS.
- Personnes invitées à une séance spécifique :
  - Des personnes chargées d'activités complémentaires dans le cadre de la vie du lycée ;
  - Des personnes invitées par le Président de séance et dont la consultation est jugée utile sur l'un des points de l'ordre du jour.

LES RÉUNIONS SE TIENNENT SELON LES MODALITÉS SUIVANTES :

- Le Groupe d'Information et d'Échange tient une réunion ordinaire par trimestre. Il peut, en cas de nécessité, être convoqué par le proviseur en réunion extraordinaire.
- Aucun quorum n'est requis.
- Le proviseur fixe les dates et heures des séances et envoie les convocations accompagnées de l'ordre du jour.
- Après chaque réunion, un procès-verbal est transmis à chacun des membres de droit. Les représentants des parents se chargent de le diffuser aux familles dont ils sont mandataires et ceux des professeurs le transmettent à leurs collègues.

Le G.I.E. est une instance très importante dans la vie du Lycée Français dans la mesure où il permet aux représentants des différents acteurs de la communauté scolaire de se rencontrer, d'échanger, de s'informer et d'envisager des solutions aux problèmes qui peuvent survenir.